

Partie Française.

NOTE SUR LA CONSCIENCE MORALE.

Qui ne connaît la célèbre apostrophe de J. J. Rousseau ?

"Conscience ! conscience ! Instinct divin, immortelle et céleste voix ; guide assuré d'un être ignorant et borné, mais intelligent et libre ; juge infailible du bien et du mal, qui rends l'homme semblable à Dieu ! c'est toi qui fais l'excellence de sa nature et la moralité de ses actions ; sans toi je ne sens rien en moi qui m'élève au-dessus des bêtes, que le triste privilège de m'égarer d'erreurs en erreurs à l'aide d'un entendement sans règle et d'une raison sans principes !" (Emile, Livre iv., Tom. 2, p. 54.)

Ce passage d'un très beau style est à peine déparé par une légère pointe d'emphase. Après l'avoir admiré, comme il convient, analysons-le pour en saisir le sens et, au besoin, pour en contester la justesse.

"Instinct divin, immortelle et céleste voix !" — Oui, la conscience est la voix de Dieu dans l'homme, et la marque la plus certaine de l'existence d'un Etre qui est le Bien suprême, puisqu'il nous commande de faire le bien. Elle n'est pas le fruit d'une convention, ou le résultat d'une évolution fatale, variable selon le milieu, la race et le climat. Nous ne pouvons ni nous la donner, ni en changer la nature, ni la supprimer à notre gré.

"Guide assuré d'un être ignorant et borné." Tel est son rôle en effet. Il faut toujours suivre ce guide et toujours obéir à ses injonctions.

"Juge infailible du bien et du mal." — Plût à Dieu qu'il en fût ainsi ! Nous serions toujours sûrs de connaître notre devoir dans chaque circonstance et de ne jamais nous tromper dans les questions de morale. C'est du reste la pensée intime de Rousseau, tour à tour protestant et catholique, une seconde fois protestant et finalement libre penseur.